

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

SOMMAIRE

P1. Météo

P.3 Colza

P2. Biodiversité et santé des
agrosystèmes

P.10 Tournesol

A RETENIR

Colza :

- Faible intensité du vol de grosses altises et la majorité des parcelles ont dépassé le stade de risque.
- Quelques dégâts sur feuilles en lien avec la présence de limaces et de tenthrèdes. Rester vigilant sur les petits colzas.

Météo

Prévision à 7 jours :

MARDI 01	MERCREDI 02	JEUDI 03	VENDREDI 04	SAMEDI 05	DIMANCHE 06	LUNDI 07
						
11° / 14°	9° / 14°	9° / 14°	6° / 16°	4° / 17°	8° / 16°	10° / 19°
▲ 15 km/h	▲ 10 km/h	▶ 15 km/h	▶ 15 km/h	▶ 10 km/h	▶ 10 km/h	▲ 15 km/h

(Source : Météo France, Pouilly en Auxois (21), 01/10/2024 à 10h30. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

Ces notes visent à accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétal.



[Lien vers la fiche Coléoptères & santé des agroécosystèmes](#)

[Lien vers la fiche Papillons Leurs rôles dans l'agroécosystème](#)



COLZA

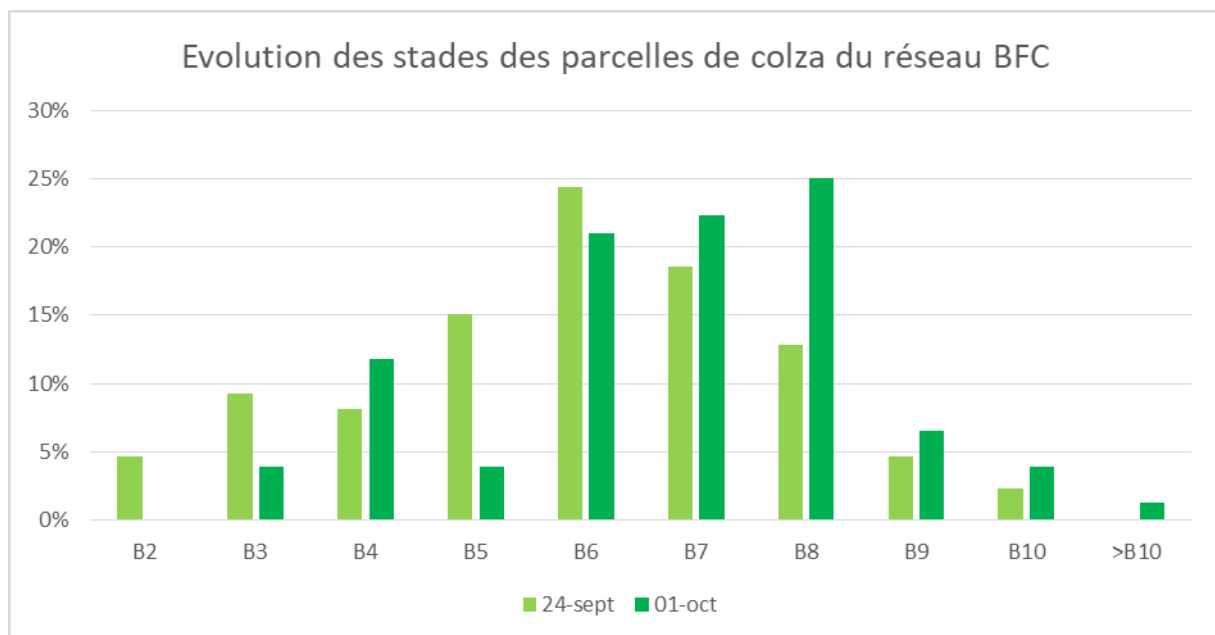
RESEAU 2024-2025

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 76 parcelles.

Stades des colzas

Les colzas poursuivent peu à peu leur croissance. Les stades s'échelonnent cette semaine entre 3 feuilles et rosette, avec d'importantes différences inter et intra parcellaire (problèmes de compaction, semis tardif ou ressemis, ...).

Le stade 6 feuilles est atteint ou dépassé pour 80% des parcelles du réseau.



Pour limiter le risque lié aux insectes, des **objectifs de biomasse** ont été définis :

	Au 5-10 octobre	A l'entrée de l'hiver
Biomasse minimum	> 600 g/m ² (soit plus de 20 g/plante)	> 1 kg/m ² (soit plus de 30 g/plante)
Biomasse optimum	> 800 g/m ² (soit plus de 25 g/plante)	> 1,5 kg/m ² (soit plus de 45 g/plante)

Quelques mesures ont été réalisées cette semaine dans l'Yonne et le Jura. Ces pesées reflètent l'hétérogénéité des situations sur le terrain : de moins de 200 g pour les colzas de septembre à 1,9 kg/m² pour les colzas de début août n'ayant pas rencontré de problèmes particuliers.

Département	commune	Date de semis	Stade au 01/10	Densité (plantes / m ²)	Biomasse verte (g/m ²)	Biomasse verte (g/pl)
Jura	ANNOIRE	16/08/2024	B7	29	554	19
	AUTHUME	28/08/2024	B6	27	200	7
	CHAINEE-DES-COUPIS	27/08/2024	B6	21,36	455	21
	LA LOYE	13/08/2024	B6	33	424	13
	MONTBARREY	15/08/2024	B7	30	744	25
	NEUVILLEY	17/08/2024	B7	36	788	22
	SAINT-LOUP	08/08/2024	B8	20,6	1007	49
	SERMANGE	13/08/2024	B7	65	913	14
Yonne	CHAMPIGNELLES	22/08/2024	B9	45	1800	40
	CHEMILLY-SUR-SEREIN	12/08/2024	B8	44	1916	44
	LAROCHE-SAINT-CYDROINE	12/08/2024	B6	22	1118	51

Localement les 1^{ers} rougissements de faim d'azote sont visibles, souvent en lien avec de mauvais enracinements (problème de structure) ou une surdensité de peuplement.



Photo : CA21

Elongation

Ce risque concerne principalement les variétés sensibles à l'élongation avec des fortes densités de peuplement (plus de 50 pieds/m²). Ce risque est accru lorsque la disponibilité en azote dans la parcelle est importante (apports organiques...).

8 parcelles du réseau rapportent la présence d'élongation : les allongements de tige demeurent modérés pour le moment (0,2 à 3 cm). Les variétés sensibles comme HOSTINE, ZIDANE, KANZZAS, HEMOTION, ... sont les 1^{ères} à exprimer cette élongation.



Début d'élongation sur HOSTINE, C. Dieudonné (Seine Yonne)

Le temps frais n'est pas favorable à un développement rapide des colzas et il convient d'éviter tout ce qui pourrait bloquer la croissance avant l'arrivée des ravageurs.

Le risque est faible dans la majorité des situations.



Mise en œuvre des pièges

Se reporter aux BSV précédents.

Ravageurs

Grosses altises (altises d'hiver)

Description, période de risque, seuil indicatif de risque : voir BSV précédents

La principale nuisibilité de ce ravageur est plus tardive et liée à ses larves. Nous y reviendrons ultérieurement.



Grosse altise en cuvette – C. Zambotto (CA58)

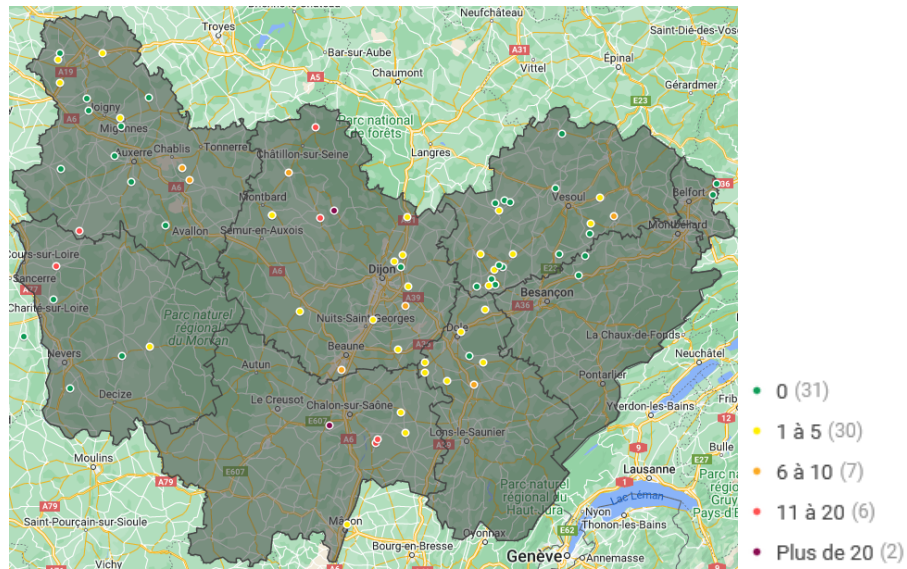


Grosse altise sur colza – C. Dieudonné (Seine Yonne)

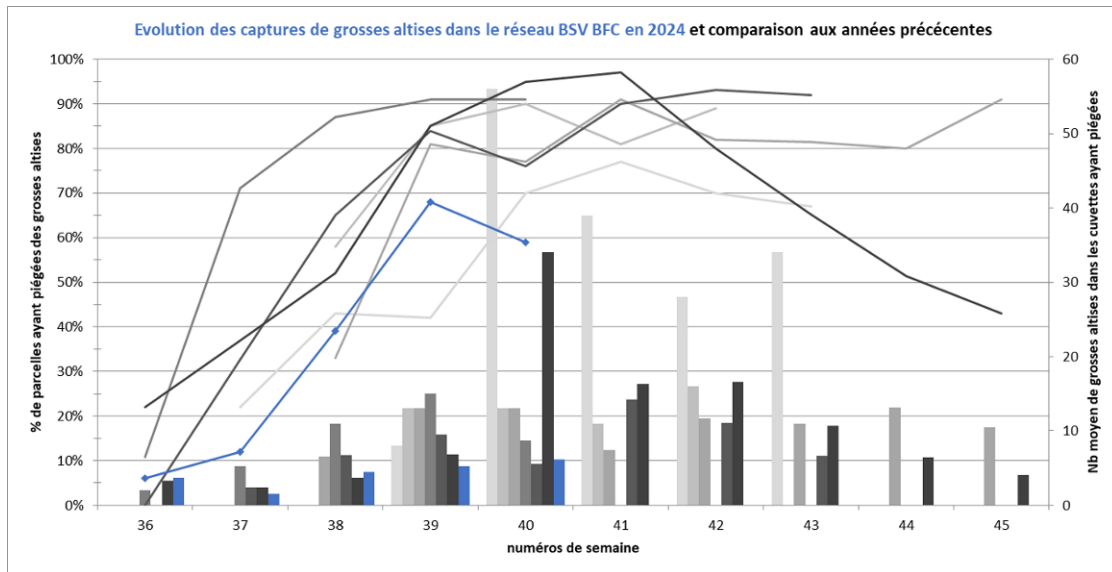
Observations : Les vols se sont poursuivis à la faveur des après-midi ensoleillés, même si globalement le temps pluvieux, frais et venteux n'est pas favorable aux insectes.

Les grosses altises sont observées dans 59% des cuvettes, à hauteur de 6,1 individus en moyenne (de 1 à 28).

Des petites altises peuvent être observées simultanément.



Captures de grosses altises en cuvette entre le 25/09 et le 01/10/2024

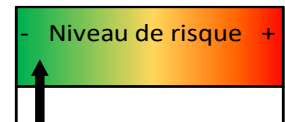


Aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque vis-à-vis des dégâts foliaires.

Département	Commune	% de pieds avec mor-	% de surface foliaire détruite	Stade au 01/10
Côte d'Or	SAINT-JULIEN	60	30	B3
	COULMIER-LE-SEC	5		B4
	ETALANTE	5		B3
	COURCELLES-LES-MONTBARD	6	2	B5
	POISEUL	5		B4
Haute Saône	VELLEMINFROY	30	10	B4
Saône et Loire	DEVROUZE	1	1	B4
	SIMARD	1	1	B4
Yonne	SAINPUITS	55	5	B5
Territoire de Belfort	FONTAINE	4		B4
	LACHAPELLE-SOUS-ROUGEMONT	6		B4

Analyse du risque :

Pour les parcelles ayant dépassé ou atteint le stade 4 feuilles, soit 96% des parcelles du réseau, le risque est écarté.



Pour les colzas moins avancés, la surveillance doit se poursuivre.



Une large majorité des Grosses altises du colza en région BFC présente des résistances aux pyréthrinoïdes.

Il n'existe aucun moyen de lutte chimique contre les grosses altises adultes dans ces secteurs.

Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)

Période de risque : jusqu'au stade 6 feuilles, les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza. Observez méticuleusement sous les feuilles.

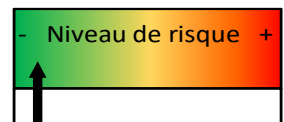
Seuil indicatif de risque : présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10.

Observations :

Les pucerons verts sont observés dans 2 parcelles (Jura et Côte d'Or) en deçà du seuil indicatif de risque.

Analyse du risque :

Le risque est faible, d'autant plus que les parcelles sortent de la période de risque.



La gestion des pucerons verts se complique de par l'existence de résistance à la famille des pyréthrinoïdes et pirimicarbe.

Limaces

Description, Période de risque, Seuil indicatif de risque : voir BSV précédents

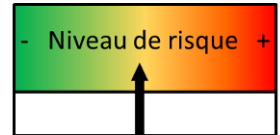
Observations :

Les colzas sortent de la période de risque à mesure de leur développement. Néanmoins, 6 parcelles du réseau comprises entre 4 et 7 feuilles rapportent des dégâts, avec 1 à 20% de surface foliaire détruite. Les récentes pluies ont pu favoriser leur activité.

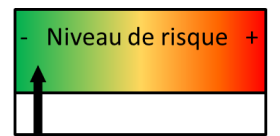
Analyse du risque :

Continuer à surveiller pour les petits colzas et dans les zones de parcelles marquant un retard de stade.

Pour les parcelles avec de nombreux résidus (pailles restituées, absence de travail du sol ...) ou un sol motteux (travail du sol en conditions humides, ...), le risque est **moyen**.



Dans les autres situations, le risque est **faible**.



Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.

Tenthredes de la rave

Description : Les adultes de tenthredes sont signalés dans 21 cuvettes. Ces derniers ne sont pas directement nuisibles pour la culture, contrairement aux larves qui peuvent causer des dégâts en cas de présence importante.

Période de risque : De la levée au stade 6 feuilles inclus.

Seuil indicatif de risque : La culture est menacée lorsque plus d'un quart de la surface foliaire est consommée et si la défoliation est plus rapide que l'émission de nouvelles feuilles.

Observations : Des dégâts de larves sont signalés dans 18 parcelles à travers la région, avec de 2 à 15% de surface foliaire détruite.



Forte présence de tenthredes sur un colza pourtant bien développé, JN. Herrgott (Ynovae)

Analyse du risque :

Pour la quasi-totalité des situations, le risque est **faible**.



Autres ravageurs

Des noctuelles défoliatrices, piéride du chou et teigne des crucifères peuvent être observées, notamment dans l'Yonne et en Côte d'Or. Leurs dégâts restent souvent limités.



Teigne des crucifères, E. Joudelat (CA89)

Maladies

Phoma

Des macules de phoma sont visibles dans 3 parcelles icaunaises avec une intensité limitée.

Adventices

Dans les précédents céréales à paille, les repousses ont normalement été gérées. Il convient de ne pas les laisser concurrencer les jeunes colzas pour l'accès à l'eau et aux éléments nutritifs.

Des levées de ray-grass et vulpins sont aussi maintenant visibles, dans des quantités extrêmement variables selon l'historique parcellaire.



Tallage des vulpins, E. Bizot (CA89)

Ambroisie

Cette adventice invasive gagne de plus en plus de terrain, y compris au nord de la région. Il est vital de surveiller les parcelles, de les arracher afin de garder le contrôle sur cette plante !!



TOURNESOL

RESEAU 2024-2025

Le temps perturbé limite la progression des récoltes. La majorité des parcelles demeure encore au stade maturation.

Récoltez au bon stade



L'observation des plantes, notamment des capitules, doit vous permettre d'identifier le stade optimal de récolte. Les valeurs d'humidité sont indicatives. Elles peuvent varier en fonction des régions, du contexte climatique, du taux d'impuretés, de l'état sanitaire des capitules et de leur taille.

Photo : Terres Inovia

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUESTIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.